

Hiver 2010

Corridor Appalochien  
277, Ch. Knowlton  
Lac-Brome (Québec) J0E 1V0  
(450) 242-1125 • info@apcor.ca  
www.apcor.ca

ISSN 1708-1645 • Dépôt légal :  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales Québec

## Conservation transfrontalière

*Corridor appalochien est un organisme de conservation sans but lucratif qui travaille à la protection à perpétuité des milieux naturels de la région des Appalaches du sud-est québécois.*

*Par le biais d'une stratégie de conservation transfrontalière, Corridor appalochien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région dans une perspective de développement durable. L'organisme offre une assistance technique, des conseils et de l'expertise aux organismes de conservation et aux intervenants qui partagent sa vision. Corridor appalochien organise des activités de sensibilisation à la conservation pour les propriétaires, les organismes de conservation et le public en général.*

## LA NATURE PROTÉGÉE À JAMAIS

### Célébration chez les tortues de la Tomifobia !

En novembre dernier, Tony Kemp et sa femme Andrée signaient la donation d'une servitude de conservation de 6,5 ha (16 acres) envers la Fondation Marécages Memphrémagog (FMM). « Cela fait 40 ans que nous sommes installés dans la vallée de la Tomifobia et la nécessité de



© Corridor appalochien

**Guy Lizotte (Corridor appalochien), Andrée et Tony Kemp (FMM) et Judy Hopps (FMM).**

protéger la diversité de ses écosystèmes nous est rapidement apparue évidente » déclare Tony. « 80% de la rivière Tomifobia, réputée pour ses nombreux méandres, est identifiée comme zone inondable, et la fréquence des inondations a engendré la création de dizaines de milieux humides dans lesquels 30 espèces à statut particulier ont été observées. »

C'est en 1992 que Tony et Andrée ont fait connaissance avec Stewart Hopps, fondateur de la FMM, lors d'une rencontre de citoyens opposés à un projet de site d'enfouissement. Tony se souvient avec nostalgie de la longue relation d'amitié qui a suivi avec « cet ardent défenseur de l'environnement qui n'avait eu aucun mal à nous convaincre de l'importance de protéger les milieux humides des Cantons-de-l'Est, dont plus de 80 % ont déjà disparu ». Suite au décès de Stewart en 2005, sa fille Judy a repris le flambeau. Maintenant vice-présidente de la FMM, Judy Hopps ajoute que « la vallée de la Tomifobia est un écosystème unique et fragile dont dépendent de nombreuses espèces animales et végétales vulnérables et menacées. » Les espèces végé-

tales à statut particulier observées sur la propriété Kemp par les biologistes du Corridor appalochien incluent notamment l'adiante du Canada, la matteucie fougère-à-l'autruche et le noyer cendré, désigné en voie de disparition au Canada.

À peine un mois après la signature du don de Tony et Andrée, M. Jean-Luc Navert, propriétaire d'un terrain situé en amont, officialisait lui aussi le don d'une servitude de conservation envers la FMM. Les habitats présents sur la propriété de Jean-Luc Navert sont propices pour la tortue des bois et la grenouille des marais, deux espèces à statut particulier observées dans la vallée. Tony Kemp, maintenant directeur de FMM, précise que « la Fondation, avec l'aide précieuse du Corridor appalochien, a jusqu'à présent protégé 75 acres (plus de 30 ha) dans la vallée de la Tomifobia, y compris 32 acres (13 ha) sur notre ferme et la terre de Jean-Luc à proximité. » Judy Hopps confirme que « ces milieux humides, ajoutés au marais Knight, déjà protégé par la FMM, représentent un corridor écologique important et ont un impact direct sur la santé de la rivière Tomifobia, du lac Massawippi et, par extension, du bassin versant de la rivière St-François. »

Tony conclut que « la conservation des milieux humides est gagnante sur tous les fronts puisque les deux nouvelles servitudes vont contribuer à la protection des espèces menacées et vulnérables et de leurs habitats, mais aussi à la réduction des concentrations de phosphore et des matières en suspension qui affectent le bassin versant du lac Massawippi. Notre travail continue! »



© Patrice Lavigne

**Les milieux humides de la vallée de la Tomifobia constituent un habitat idéal pour plusieurs espèces de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens et de reptiles dont la tortue peinte.**

### Un pas de plus pour MECA et un double avantage pour les propriétaires !

En juillet 2009, Pierre Tourigny et Elisabeth Kuhn-Kuhnenfeld ont signé une servitude de conservation sur leur terrain à la faveur de l'Association de conservation du mont Écho (MECA), protégeant ainsi un peu plus de 10 ha (25 acres) de forêt mature dans le secteur du mont Écho.



© Corridor appalochien

**Salamandre pourpre.**

La forêt de la propriété Tourigny abrite une biodiversité particulièrement riche, ce qui a motivé le couple à aller de l'avant avec le projet de conservation. « La présence d'espèces rares ou très sensibles témoignait de la qualité spéciale de cet environnement. Et sachant qu'en plus s'y situait une forêt n'ayant pas été coupée, il était de notre devoir de protéger ce bijou pour le bénéfice des générations futures. » En effet, la propriété abrite 11 es-

pèces à statut particulier faisant partie de listes officielles reconnues par les autorités québécoises et canadiennes. On y a notamment recensé le gingembre sauvage, la gentiane close (herbacée), la salamandre sombre du Nord, la salamandre pourpre et le noyer cendré.

M. Tourigny ne cache pas que les avantages fiscaux rendent leur projet de conservation doublement intéressant. Il encourage par ailleurs ses concitoyens à faire de même en concluant que « De pareils milieux naturels doivent être protégés, particulièrement au Canada, l'un des derniers endroits sur la planète où des gens ordinaires comme nous sont en position d'aider la conservation de la biodiversité. »

La protection de ce territoire, rendue possible grâce au programme Partenaires pour la nature du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs, vient ajouter un morceau au grand réseau de propriétés conservées dans la région. En effet, la propriété est contiguë à un terrain de près de 4 ha également protégé par MECA, tandis qu'à 200 m de là se trouve une propriété de Conservation de la nature du Canada (CNC). Dans le secteur, plus de 4 000 ha de milieux naturels sont maintenant protégés à perpétuité par les deux organismes!

## CALENDRIER

**Colloque Foresterie et Conservation: assurer le maintien des forêts du Québec méridional** – Les 18 et 19 février 2010 à Orford. Coût 85\$. Pour info: [www.apcor.ca](http://www.apcor.ca) ou tél.: (450) 242-1125 (voir article en p. 2).

### Calendrier 2010 Fondation de la faune du Québec

La Fondation de la faune du Québec vous invite à découvrir son calendrier 2010 : « 2010, année internationale de la biodiversité ». Pour info: <http://www.fondationdelafaune.qc.ca/aide/calendrier/>

### Une première pour Conservation des vallons de la Serpentine !

Durant sa carrière, Ann Pâquet-Deehy, alors professeure titulaire au département de travail social de l'Université de Montréal, travaillait à la protection des droits des femmes et des enfants. Retraitée, elle protège maintenant les milieux naturels ! En effet, elle signait fin novembre 2009 un don de plein titre de 6,8 ha (16,7 acres) envers Conservation des vallons de la Serpentine (CVS), un organisme dont elle est l'un des membres fondateurs. Selon Mme Pâquet-Deehy « La nature est d'une importance capitale pour l'être humain. Il faut poser des gestes concrets, afin de léguer aux générations futures cet héritage dont la valeur est inestimable ».

Assoiffés de nature, Mme Pâquet et son mari M. Patrick Deehy ont acheté la propriété en 1972. Ce petit coin de paradis de plus de 80 ha (presque 200 acres) situé dans la municipalité de Bolton-Est comprend plusieurs petits ruisseaux et milieux humides. La diversité et l'intégrité des habitats qu'on y retrouve confèrent à la propriété une valeur écologique indéniable. Plusieurs espèces à statut particulier y ont été recensées, dont le gingembre sauva-



© Corridor appalachien

Devant: Ann Pâquet-Deehy et Me Sylvain Lavallée  
Derrière: Guy Lizotte (Corridor appalachien), Michel Cordeau (CVS), Françoise Bricault (CVS) et François Ducharme (CVS)

ge, la matteuccie fougère-à-l'autruche et la salamandre sombre du Nord. Le fait que la propriété soit située au sein d'un noyau forestier d'envergure contribue au maintien d'habitats de grande superficie qui sont indispensables aux espèces à grand domaine vital, telles l'orignal et l'ours noir.

Quels sont les projets de Mme Pâquet pour le futur? « Mettre une servitude de conservation sur une autre partie de mon terrain! » s'exclame-t-elle. Un voyage au Costa Rica a déclenché chez elle une réelle prise de conscience: « J'ai vu ce qui arrive lorsque la nature n'est pas protégée, et je crois qu'il faut trouver des façons pour que l'humain puisse jouir de la nature sans la détruire. Il faudra toutefois conserver des espaces complètement sauvages, car la nature est sensible ».

Pour CVS, ce don constitue un premier fonds dominant sur lequel de nombreuses servitudes de conservation pourront venir se grever. Merci à Mme Pâquet et félicitations à l'organisme pour cette belle réalisation! Ce projet a été rendu possible grâce au programme Partenaires pour la nature du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et à la contribution financière de la Caisse Populaire Desjardins du Lac-Memphrémagog.

### Dernière minute !

Lors de l'impression du présent bulletin, la signature d'un don de plein titre de 6 ha (15 acres) envers la Fiducie foncière de la vallée Ruiter (FFVR) était imminente. En effet, M. Jon Breslaw devait signer chez le notaire le 9 décembre 2009 afin d'officialiser ce geste concret pour la conservation à perpétuité. La propriété, adjacente au lac Sopala dans le Canton de Potton, comprend un milieu humide ainsi que plusieurs ruisseaux et communautés forestières matures. Certain-



© Corridor appalachien

Jon Breslaw sur sa propriété

es espèces à statut particulier y ont été identifiées par les biologistes du Corridor appalachien, dont la cardamine carcajou et la matteuccie fougère-à-l'autruche, deux plantes désignées vulnérables au Québec. M. Breslaw est fier d'avoir posé ce geste de conservation: « Mon épouse Caroline et moi aimons cette terre qui est étonnamment belle et qui n'a pas fait l'objet de coupe forestière depuis plus de 100 ans. Comme nous vieillissons, nous réfléchissons à une façon de la conserver pour que d'autres puissent en profiter. L'exemple de Montréal nous a inspiré car nous croyions que Montréal aurait été grandement appauvri si le Mont Royal avait été développé. Nos enfants voient ce projet d'un très bon oeil, ce qui nous rend d'autant plus heureux. Donner cette terre à la FFVR était donc la bonne chose à faire! »

## INITIATIVES EN CONSERVATION

### Colloque Conservation et foresterie

Comment assurer que la vocation forestière d'une propriété soit maintenue à perpétuité sans qu'elle ne puisse être convertie à d'autres fins ou subdivisée tout en intégrant les objectifs de conservation de la biodiversité? Voilà la question centrale qui animera les échanges lors du colloque *Conservation et foresterie: assurer le maintien des forêts du Québec méridional* qui aura lieu les 18 et 19 février 2010 à

Orford. Chapeauté par Corridor appalachien et financé par le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II) du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, ce colloque est le fruit d'un comité organisateur réunissant l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie, la Conférence Régionale des Élus de l'Estrie, Conservation de la Nature Canada et le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie.

Pour information: [www.apcor.ca](http://www.apcor.ca) ou tél.: (450) 242-1125

## LE DON, UN GESTE GÉNÉREUX

### 8 708 fois « merci » !

Lors d'une soirée de reconnaissance et de célébration des actions de conservation tenue le 2 novembre dernier à West Brome, Corridor appalachien a souligné la qualité de l'engagement de l'ensemble de ses partenaires. Les progrès sont gigantesques: de 2002 à 2009, la superficie protégée en terres privées sur le territoire du Corridor appalachien a été multipliée par six, s'établissant aujourd'hui à 8 708 ha protégés à perpétuité !

Lors de cette soirée, Victor et Elizabeth Allistone ainsi que Stansje Plantenga, parmi les premiers propriétaires à faire un don écologique dans la région, ont livré un vibrant témoignage sur leur expérience québécoise et leur engagement envers la conservation. Les trois cofondatrices du projet du Corridor appalachien, Louise Gratton, Terri Monahan et Francine Hone, étaient bien sûr de la fête, communiquant leur passion pour la nature et la conservation. Conservation de la Nature Canada et la Fondation Hydro-Québec pour l'Environnement



© Mario Paquet

Victor et Elizabeth Allistone, Stansje Plantenga, Louise Gratton et Terri Monahan

ont tenu à réitérer leur engagement au déploiement des actions de conservation que mène Corridor appalachien.

Pour l'ensemble de ses réalisations, Corridor appalachien remercie chaleureusement ses nombreux partenaires soit: les propriétaires fonciers impliqués, Conservation de la Nature Canada, les 12 organisations locales affiliées, les bailleurs de fonds dont les gouvernements et plusieurs fondations, sans oublier les généreux donateurs, les bénévoles, les membres de son conseil d'administration et ses employés.

De façon à bien orienter ses actions pour les cinq prochaines années, Corridor appalachien s'est doté d'un plan stratégique qu'il a lancé lors de cette même soirée. Intitulé *Protéger l'avenir*, le plan prévoit notamment accroître la superficie protégée à plus de 10 000 ha en terres privées d'ici les prochaines années, portant la proportion de terres privées protégées sur le territoire à près de 4%. Pour consulter le plan stratégique, visitez [www.apcor.ca](http://www.apcor.ca).